

COMPTE RENDU

Atelier n°1 : Agir sur la préservation du foncier agricole : quels acteurs et outils mobiliser ?

L'accès et le maintien du foncier agricole sont une des clés de la réussite du Projet Alimentaire Territorial : sans terre agricole, pas d'agriculteur ni d'agriculture de proximité. Bien connaître le territoire est une première étape essentielle, en 2022 Amiens Métropole et ses partenaires se sont donc engagés dans l'élaboration d'un diagnostic foncier : diagnostic agricole et étude foncière sur le périmètre des Hortillonnages et de l'Île Sainte Aragone.

Cet atelier était l'occasion de réunir partenaires et acteurs du monde agricole autour de la présentation des premiers résultats de ce diagnostic.

Au programme :

- Présentation des premiers éléments du diagnostic foncier agricole d'Amiens Métropole
- Retour sur l'étude foncière des Hortillonnages et de l'Île Sainte-Aragone
- Retour d'expérience d'une installation sur le territoire d'Amiens Métropole

Intervenants :

- Philippine Fiess, Chambre d'agriculture de la Somme
- Yannick Decoster, Chambre d'agriculture de la Somme
- Philippe Gautier, SAFER Hauts-de-France
- Alexandre Platerier, Terre de Liens Picardie
- Gaétan Vallée, maraicher, GAEC Les Franches Terres

Animateurs :

- Juliette Dingeon et Clémence Costet, Atelier Urbanisme Architecture et Paysage, Amiens Métropole

Les chiffres à retenir sur Amiens Métropole (recensements agricoles 2010 et 2020) :

Une population agricole vieillissante et un enjeu de transmission important :

| 1/3 des chefs d'exploitations ont plus de 55 ans

d'ici 10 ans ces entreprises devront trouver reprenneur

Des exploitations plus grandes mais moins nombreuses :

| + 33 % de Surface Agricole Utile moyenne en 10 ans

| - 27% exploitations en 10 ans

| 42 installations sur le territoire entre 2011 et 2021 (source PAIT)

Principalement orientées en productions végétales :

| 75 % des exploitations sont orientées en productions végétales

Un réseau d'acteurs présent sur le territoire :

Yannick Decoster, Chambre d'agriculture de la Somme

Partenaire historique d'Amiens Métropole, la Chambre d'agriculture est un acteur important agissant sur la préservation du foncier agricole :

- Signature du Protocole cadre de l'agriculture périurbaine entre Amiens Métropole et les organisations professionnelles agricoles – renouvelé en 2018 : faciliter les procédures d'acquisitions et d'évictions amiables et le développement d'actions de soutien à l'activité agricole ;
- Accompagnement d'Amiens Métropole dans la gestion de sa politique.

Philippe Gautier, SAFER Hauts de France

- **Les missions de la SAFER** : accompagner l'accès au foncier en protégeant les espaces agricoles, naturels et forestiers et en favorisant l'installation, le maintien et la consolidation des exploitations agricoles.

Une convention de partenariat a été signée entre Amiens Métropole et la SAFER – renouvelée en 2018. Cet accord a permis la mise en place d'un observatoire foncier étendu à l'ensemble des 39 communes de l'agglomération et offre la possibilité à Amiens Métropole de solliciter la SAFER pour l'aider dans la mise en œuvre de sa politique foncière (constitution de réserves foncières, échanges de terres...).

- **Le marché foncier d'Amiens Métropole 2019/2021 en quelques chiffres :**
 - | **465 ha de foncier agricole vendus**
soit 42,6 % des surfaces du marché foncier métropolitain
 - | **330 ha de terres agricoles notifiés**
 - | **135 ha de terres / prés libres achetés par la SAFER**
soit 29% du marché agricole
- **Présentation des premiers résultats de l'étude foncière menée par la SAFER sur le périmètre des Hortillonnages et de l'île Sainte Aragone**

Les enjeux majeurs qui se dessinent :

- **Maintien et consolidation des surfaces à vocation maraîchère :**

- | Poursuivre et renforcer l'entretien des berges
- | Sécuriser le foncier des exploitations : bail ou acquisition
- | Consolider les exploitations : acquisition ou location des parcelles riveraines

- **Accompagner les cédants dans la transmission :**

- | Estimer, valoriser le capital d'exploitation
- | Sécuriser la transmission du foncier en location
- | Rechercher et mettre en relation avec des porteurs de projet

- **Garantir les débouchés aux productions :**

- | Développer une filière de transformation
- | Contractualiser avec la restauration collective
- | Conforter la marque « T'chos légumes »

Alexandre Platerier, Terre de liens Picardie

Les missions de Terre de liens : supprimer le poids de l'acquisition foncière pour les agriculteurs, et œuvrer à la préservation du foncier agricole ; tout en favorisant la biodiversité et le respect des sols. Terre de Liens s'appuie sur une dynamique citoyenne qui lui permet de mener différentes actions pour mener à bien ses missions : acquisition de terres et fermes pour accueillir de nouveaux porteurs de projets aux pratiques plus respectueuses des sols et de l'environnement, accompagnement des porteurs de projet dans leur installation ou dans la transmission de leur exploitation.

Gaëtan Vallée, GAEC les Franches Terres – retour d'expérience sur leur installation

Gaëtan Vallée et Emmanuel Houeix se sont installés en 2013 sur 11 hectares (en zone rapprochée du périmètre de captage) situés à Pont-de-Metz avec l'aide de Terre de liens, la Chambre d'agriculture de la Somme, Amiens Métropole et la commune de Pont de Metz. Leur ferme maraîchère en Agriculture Biologique a pour ambition de créer une nouvelle activité agricole pour approvisionner en fruits et légumes bio les communes avoisinantes. 3 ans de travail ont été nécessaires pour mettre en place ce projet.

La chronologie du projet :

- 2010 : repérage de plusieurs parcelles situées à Pont-de-Metz avec l'aide de Terre de liens,
- 2013 : achat du foncier par Amiens Métropole et création du GAEC des Franches Terres,
- Modification du POS de la commune de Pont-de-Metz pour permettre l'implantation de serres tunnels,
- Expertise hydrogéologique pour vérifier la compatibilité du maraîchage biologique avec la préservation de la qualité de l'eau et signature d'un bail rural environnemental avec Amiens Métropole.

L'expérience est encore source d'inspiration aujourd'hui. En effet, même si la problématique de l'accès au foncier est de plus en plus identifiée par les collectivités et leurs partenaires à travers les politiques de l'environnement et du « mieux manger », le problème du foncier reste un frein majeur pour bon nombre d'exploitants qui souhaiteraient s'installer.

Synthèse des échanges :

- **L'accès au foncier, problématique majeure des porteurs de projet et exploitants en place.** A été soulignée l'importance d'identifier des réserves foncières qui soient fléchées pour créer de nouveaux projets agricoles.
- **Un enjeu de transmission important et notamment dans les Hortillonnages.** Il y a aujourd'hui un dialogue à avoir avec ceux qui transmettent et ceux qui reprennent pour anticiper.
- **Les documents de planification, outils de préservation du foncier agricole**

Les documents d'urbanisme et notamment le PLU ou le SCOT ont été identifiés comme des outils directeurs de modération foncière et de préservation du foncier agricole, notamment face à la pression urbaine croissante et une densification importante des petits villages. A été rappelé que le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) impose aux territoires une réduction de 50% de leur rythme d'artificialisation et de leur consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.

Dans la Somme chaque année (sur la période 2009 – 2017) a été mesurée une perte de foncier agricole de l'ordre de 180 ha par an (environ 250 terrains de foot) du fait de l'artificialisation. Le 1er poste de consommation foncière est la construction de logements et la seconde les routes pour desservir ces zones habitées.

- **Se former et sécuriser les débouchés, deux enjeux clefs**

A été rappelée, l'importance de la formation et de l'accompagnement des exploitants.

Plusieurs leviers ont été proposés :

- Créer des espaces test pour se former, tester son activité et sécuriser ses débouchés. Plusieurs exploitations du territoire ou voisines proposent ce type d'activité à petite échelle (exploitation agricole du Paraquet par exemple). La problématique de trouver du foncier pour s'installer une fois la « période de test » (2/3 ans) terminée persiste cependant.
- Favoriser la mise en place de filières complètes et locales pour sécuriser ses débouchés. Des outils existent déjà aujourd'hui et sont à développer : travailler avec la Cuisine Centrale de la ville d'Amiens, développer la vente en paniers ou encore travailler une marque - provenance et identité des producteurs du territoire.